

## ***L'évolution de la population des 21 pays bretons de 1999 à 2005***

**Les pays de Rennes, Brest et Cornouaille concentrent le tiers de la population bretonne. Sur la partie Est de la région, délimitée par un axe Auray–Dinan, la croissance démographique a été particulièrement forte entre 1999 et 2005. A l'ouest de cet axe, le vieillissement de la population est plus marqué. Seul, le pays de Brest affiche une structure de la population plus jeune en raison du poids plus important des moins de 20 ans. Les nouveaux arrivants, qui expliquent une large part de la croissance démographique de la région, se concentrent à hauteur de 20 % dans le pays de Rennes.**

**T**rois pays concentrent plus du tiers de la population bretonne : Rennes, Brest et Cornouaille. Bien que le poids des pays ne se soit pas beaucoup modifié depuis 1999, la croissance est très inégale.

La croissance démographique est particulièrement forte sur la partie Est de la Bretagne. Les pays de Brocéliande, Vallons de Vilaine et Vitré connaissent des taux d'évolution plus de deux fois supérieurs à celui de la région. Ce phénomène témoigne de l'étalement urbain et périurbain du pôle de Rennes et du dynamisme propre de ces pays. L'évolution de ces derniers s'explique par un solde naturel particulièrement élevé et un solde migratoire également supérieur à la moyenne régionale. Le pays de Vannes connaît également une croissance rapide résultant

autant de la croissance liée au solde naturel que de celle liée au solde migratoire. Dans son sillage, le pays d'Auray connaît aussi une évolution très forte qui s'explique principalement par un solde migratoire très important.

Dans la partie Ouest, les évolutions sont plus atténuées. Les pays de Dinan, Guingamp, Trégor-Goëlo, Morlaix et Cornouaille comptent plus de décès que de naissances mais ce déficit est compensé par l'excédent migratoire. Seul, le Centre-Ouest Bretagne voit sa population légèrement diminuer.

Le solde naturel excédentaire explique entièrement la croissance démographique du pays de Brest et en grande partie celle du pays de Rennes.

### **Le vieillissement de population ne touche pas tous les pays**

L'indicateur de vieillissement, qui rapporte la population des plus de 60 ans à celle des moins de 20 ans, témoigne de la diversité des pays bretons. Les pays de Brest, Brocéliande, Rennes, Vallons de Vilaine et Vitré sont les plus jeunes. La population des 19 ans et moins y est plus présente que celle des 60 ans et plus. Depuis 1999, les pays de Brest et Rennes connaissent un léger vieillissement alors que ceux de Brocéliande, Vallons de Vilaine et Vitré rajeunissent.

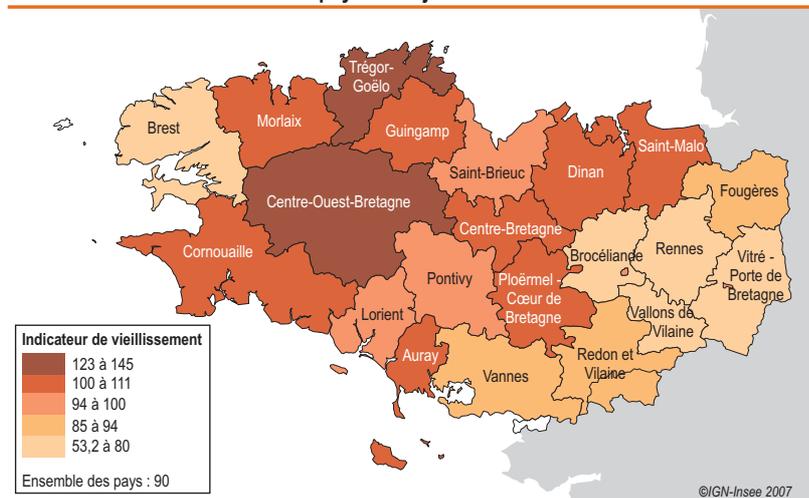
A l'opposé, pour dix pays, la part des 60 ans et plus est supérieure à celle des moins de 20 ans (indicateur de vieillissement supérieur ou égal à 100). Depuis 1999, le vieillissement

## Population des ménages par pays au 1<sup>er</sup> janvier 2005

	Population des ménages	Répartition de la population par tranche d'âge (en %)			
		Moins de 20 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus
Rennes	429 371	26,0	32,2	26,5	15,3
Brest	372 945	25,8	26,5	27,4	20,3
Cornouaille	317 771	23,1	22,4	29,0	25,5
Lorient	206 380	24,2	23,4	29,4	23,0
Vannes	187 279	25,4	24,7	28,1	21,8
Saint-Brieuc	185 787	24,5	23,6	28,2	23,7
Saint-Malo	153 657	24,4	22,9	27,0	25,7
Morlaix	121 736	23,8	23,4	28,3	24,5
Trégor-Goëlo	115 386	22,6	20,9	28,7	27,8
Centre-Ouest Bretagne	99 928	21,4	20,2	27,7	30,7
Dinan	98 275	23,7	22,2	28,1	26,0
Vitré-Porte de Bretagne	94 583	28,3	28,3	25,2	18,2
Redon	85 073	25,6	24,7	27,3	22,4
Auray	79 229	23,5	22,8	28,0	25,7
Pontivy	78 909	24,5	24,2	27,9	23,4
Fougères	77 558	25,4	25,5	27,0	22,1
Guingamp	73 613	24,3	22,6	27,5	25,6
Brocéliande	63 926	28,5	26,9	26,5	18,1
Ploëmel	62 915	24,3	24,7	26,7	24,3
Vallons de Vilaine	48 900	29,7	28,6	25,9	15,8
Centre Bretagne	42 934	23,7	23,3	27,5	25,5
<b>Ensemble</b>	<b>2 996 155</b>	<b>24,8</b>	<b>25,2</b>	<b>27,7</b>	<b>22,3</b>

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, estimations démographiques supracommunales 2005

## Indicateur de vieillissement\* des pays au 1<sup>er</sup> janvier 2005



Source : Insee, recensement de la population 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, estimations démographiques supracommunales 2005

\* l'indicateur de vieillissement est défini comme le nombre de personnes de 60 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans

est plus prononcé pour les pays de Lorient, Vannes et Saint-Brieuc. Dans le pays du Centre-Ouest Bretagne, qui a la population la plus âgée, l'indicateur de vieillissement diminue. Cela veut dire que la population a tendance à rajeunir.

### La part des actifs diffère d'un pays à l'autre

Dans l'ensemble des pays, la population âgée de 20 à 59 ans représente 53 % du total et la population active 46 %. Le pays de Rennes se caractérise par une part de population active relativement faible au regard de son

### Pour comprendre ces résultats

Définis par la loi Voynet de 1999, on compte 21 pays en Bretagne. Plus vastes qu'une commune mais plus petits qu'un département, ils réunissent des collectivités et des acteurs socio-économiques de terrain (entreprises, associations...) autour de projets de développement commun (économie, solidarité, services publics, environnement, qualité de vie...). Même si le terme Bretagne est parfois utilisé pour l'ensemble des pays, cette étude ne comprend pas les communes hors pays et intègre les communes des Pays de la Loire appartenant au pays de Redon et Vilaine.

fort taux de personnes âgées de 20 à 59 ans. Ceci s'explique par la présence des étudiants qui réduisent le taux d'activité aux plus jeunes âges. Les pays de Brest et de Lorient présentent une situation comparable dans une moindre proportion. Et, dans ces pays, les taux d'activité sont modérés aux âges plus élevés en raison de la présence de

militaires partis plus tôt en retraite. Le pays de Trégor-Goëlo affiche également une faible part de population active comparée à celle des 20-59 ans en raison de la faible représentation des 20-39 ans où on trouve les plus forts taux d'activité.

Les pays de Vitré, Vallons de Vilaine, Brocéliande et, dans une moindre mesure, Fougères présentent une part de population active plus élevée que la moyenne reflétant ainsi la périurbanisation des jeunes actifs en bordure du pays de Rennes.

### Le nombre de résidences principales augmente plus vite que la population

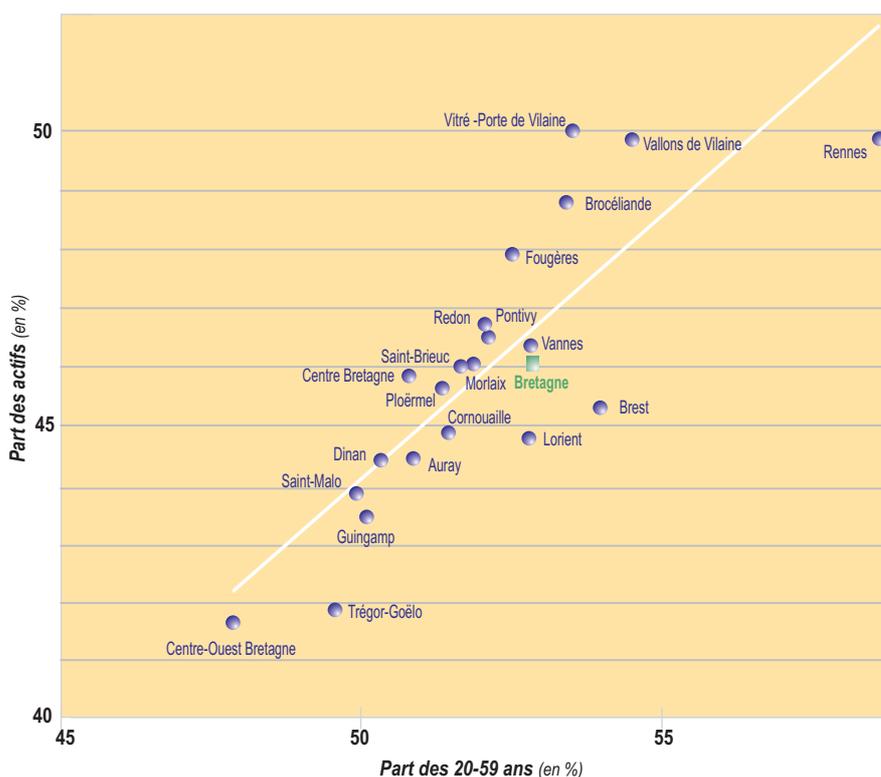
La décohabitation et le vieillissement de la population contribuent à diminuer la taille des ménages et à augmenter leur nombre. Au final, le nombre de résidences principales augmente plus rapidement que la population. Ainsi, en Bretagne, le parc des résidences principales a crû de 1,6 % par an depuis 1999, soit deux fois plus que la hausse de la population. La croissance du nombre de résidences principales est plus forte dans les pays dynamiques démographiquement comme les Vallons de Vilaine, Vitré et Brocéliande où se conjuguent un fort taux de solde naturel et de solde migratoire, suivis de Vannes et Auray dont l'essor s'explique davantage par l'apport migratoire. Toutefois, le pays de Lorient se démarque avec une progression du nombre de résidences principales cinq fois plus rapide que la progression de sa population en raison d'une croissance très forte du nombre de personnes seules. Il rejoint ainsi le groupe des pays (Centre-Ouest, Cornouaille, Trégor-Goëlo) où la taille des

### Évolution annuelle moyenne de la population des ménages par pays entre 1999 et 2005



Source : Insee, recensement de la population 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, estimations démographiques supracommunales 2005

### Part des actifs et des 20-59 ans par pays au 1<sup>er</sup> janvier 2005



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, estimations démographiques supracommunales 2005

Lecture : dans le pays Centre-Ouest Bretagne, la population âgée de 20 à 59 ans représentent 48% de la population des ménages du pays, les actifs 42%.

ménages est la plus petite (entre 2,14 et 2,18 personnes par ménage).

### Toujours plus de propriétaires

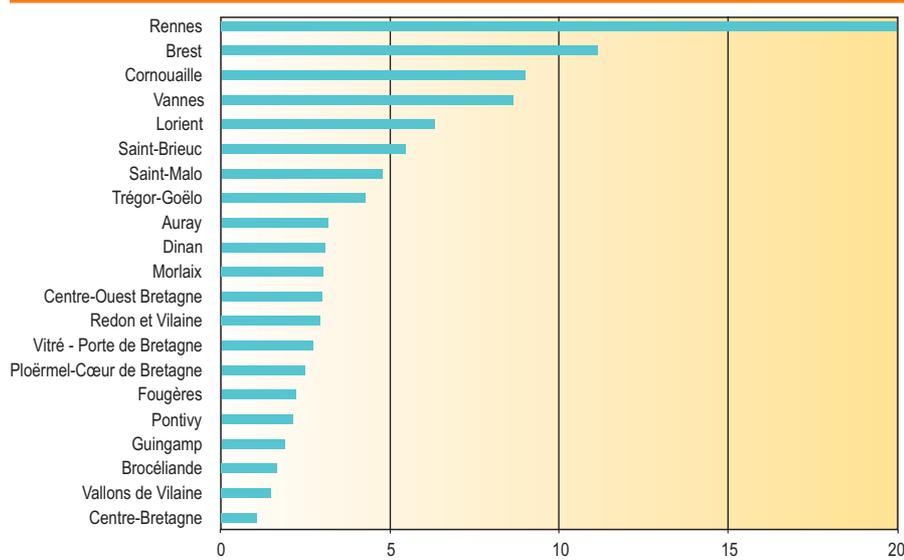
Le taux de propriétaires a progressé de 3,1 % en Bretagne entre 1999 et 2005. Il atteint ainsi 66 % contre 57 % en France métropolitaine.

Les plus forts taux se trouvent dans deux pays diamétralement opposés au regard de la structure par âge. Pour le Centre-Ouest, la présence des 60 ans et plus, souvent propriétaires, l'explique. Pour les Vallons de Vilaine, ce phénomène est lié à l'installation de jeunes ménages d'actifs, travaillant sur Rennes et désireux d'accéder à la propriété. Entre 1999 et 2005, le taux de propriétaires

### Pour comprendre ces résultats

Les estimations de population par pays ne permettent pas d'estimer avec un degré de précision suffisant la population en âge d'être active (population âgée de 15 à 64 ans) si bien que le taux d'activité (rapport entre population active et population en âge d'être active) ne peut être calculé. Néanmoins, la population âgée de 20 à 59 ans comprend une large part de la population active. Le lien entre la part de la population active et la population âgée de 20 à 59 ans fait ressortir les particularités de certains territoires qui s'écartent du modèle régional.

## Répartition des nouveaux arrivants par pays au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (en %)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, estimations démographiques supracommunales 2005  
Lecture : en cinq ans, 20% des nouveaux arrivants en Bretagne s'installent dans le pays de Rennes .

du pays de Fougères est passé de 59 % à 63 % du fait de l'arrivée de nouveaux actifs avec leur famille. Il reste néanmoins inférieur au taux régional et à ceux de pays plus urbanisés (Brest, Lorient, Rennes, St-Malo) où le parc locatif social est plus développé qu'ailleurs.

### Développement plus rapide de l'habitat collectif dans les zones rurales

Entre 1999 et 2005, l'habitat collectif s'est plus vite développé que l'habitat individuel. Il a notamment progressé dans les pays

abritant une grande agglomération. On constate cette évolution dans les 21 pays bretons excepté le pays de Brest avec un effet plus marqué dans les pays ruraux. Les deux pays périphériques à celui de Rennes (Brocéliande et Vallons de Vilaine) affichent les plus fortes progressions (respectivement 11,8 % et 9,3 % d'appartements en plus par an).

### Un arrivant sur cinq s'installe dans le pays de Rennes

En 5 ans, les pays bretons ont vu s'installer 240 000 personnes âgées de 5 ans ou plus. Le pays de Rennes concentre à lui seul 20 % de ces nouveaux arrivants. Par ailleurs, 2 Bretons sur 3 ont été peu ou pas mobiles pendant 5 ans. Pour la grande majorité d'entre eux, ils habitaient le même logement. Pour les autres, ils sont restés dans la même commune. Là encore, il existe des disparités locales. Les personnes ont le moins déménagé dans les pays du Centre-Bretagne et Centre-Ouest Bretagne et le plus déménagé dans les Vallons de Vilaine, Rennes et Vannes.

■ Isabelle Baudequin

Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Région Bretagne

## Définitions

**Ménage** : correspond à l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Ne font pas partie des ménages ordinaires, les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abri) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, établissements pénitentiaires...). En 1999, 98 % des habitants vivaient dans un ménage.

**Solde naturel** : le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Lorsque ce nombre est positif, on parlera d'excédent naturel ou d'accroissement naturel. Dans le cas inverse, on parlera de déficit naturel.

**Solde migratoire** : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

**Actifs** : comprend les actifs occupés (ayant un emploi) et les actifs inoccupés (chômeurs, en recherche d'emploi).

**Actifs ayant un emploi** : personnes qui ont une profession et qui l'exercent au moment du recensement (y compris, par exemple, les personnes en congés maladie ou maternité), quelle que soit la durée de l'emploi (y compris les emplois occasionnels ou de très courte durée). Les apprentis sous contrat, les stagiaires rémunérés et les personnes qui, tout en poursuivant leurs études, exercent une activité professionnelle font également partie de la population active ayant un emploi. De même les chômeurs ayant une activité réduite et les retraités conservant un emploi (anciens militaires notamment) sont considérés comme actifs occupés.

Sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées comme telles (qu'elles soient inscrites ou non à l'ANPE) et qui ont déclaré par ailleurs rechercher un emploi. La définition du chômage au sens du recensement (déclaratif sur le bulletin individuel) diffère ainsi de celle du BIT (Bureau International du Travail).

## Méthodologie

Pour analyser les caractéristiques de la population, l'Insee dispose des résultats de trois enquêtes de recensement (2004, 2005, 2006). Lors de ces trois vagues, 3/5e des communes de moins de 10 000 habitants ont été recensées exhaustivement. Pour les communes de 10 000 habitants et plus, un échantillon de 24 % des logements a été enquêté.

Les zones étudiées - les pays - contiennent ainsi des communes de moins de 10 000 habitants enquêtées, d'autres non enquêtées et des communes de 10 000 habitants et plus où 24 % des logements ont été enquêtés. La population des ménages de ces zones est estimée ainsi que quelques-unes de leurs caractéristiques socio-démographiques.

## Pour en savoir plus

- Recensement de population : les migrations soutiennent le dynamisme démographique / Insee Bretagne ; Stéphane Moro. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 124 (2007, janv.). - 4 p.
- Recensement de la population : la croissance de la population bretonne / Insee Bretagne ; Michel Rouxel. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 115 (2006, janv.). - 4 p.
- La Bretagne en 2004 / Insee Bretagne ; Michel Rouxel. - Dans : *Octant* ; n° 102 (2005, juil.). - P. 10-15.
- La croissance de la population bretonne s'accélère / Insee Bretagne ; Michel Rouxel. - Dans : *Octant* ; n° 101 (2005, avril). - P. 39-42.
- Projections démographiques : trois scénarios pour la Bretagne et ses pays / Insee Bretagne ; Michel Rouxel. - Rennes : Insee, 2004. Cédérom.
- La population active bretonne à l'horizon 2015 : retournement progressif et vieillissement / Insee Bretagne ; Ludivine Neveu-Chéramy ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 98 (2004, juil.). - P. 5-10.
- Recensement de la population mars 1999 [Bretagne]. - Dans : *Octant* ; n° 83 (sept. 2000). - 34 p.
- Des logements plus nombreux, des ménages plus petits / Insee Bretagne ; Michel Rouxel. - Dans : *Octant* ; n° 81 (2000, mars). - P. 36-40.
- Le vieillissement de la population active et les enjeux pour la Bretagne / Groupement d'Intérêt Public Relation Emploi-Formation de Bretagne ; Insee Bretagne ; Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bretagne... [et. al.]. - Rennes : GREF Bretagne, 2004. - 52 p.
- Tableaux de bord des pays sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) en consultant le portrait de votre région